

15
16
17

JUIN

RIUESS

- XI^e RENCONTRES du RIUESS -
Réseau inter-universitaire de
l'économie sociale et solidaire

POITIERS
Faculté de Droit et des Sciences sociales
Faculté de Sciences économiques

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET LE TRAVAIL

**Quels recrutements et quelles
carrières en établissements
associatifs d'accueil collectif du
jeune enfant ?**

Yannig ROBIN
Doctorant en Sociologie
Laboratoire ARS EA 3149
Université de Bretagne Occidentale BREST
Mechoù war laez kergoff
29880 PLOUGUERNEAU
02 98 37 15 89
mechouwarlaez@orange.fr

<http://www.riuess.org/>



Quels recrutements et quelles carrières en établissements associatifs d'accueil collectif du jeune enfant ?

XIe Rencontres du RIUESS
(Réseau inter-universitaire de l'économie sociale et solidaire)
à Poitiers du 15 au 17 juin 2011

« L'Economie sociale et solidaire et le Travail »

Yannig ROBIN Doctorant en Sociologie
Laboratoire ARS EA 3149
Université de Bretagne Occidentale BREST
Mechoù war laez kergoff
29880 PLOUGUERNEAU
02 98 37 15 89
mechouwarlaez@orange.fr

Mots clés

Petite enfance- Accueil collectif du jeune enfant – Economie sociale et solidaire- Associations –Travail des femmes

Si l'on considère que ce qui n'a pas été exploré ou bien que ce qui a été insuffisamment étudié est digne d'intérêt, la question du recrutement et des carrières dans les établissements associatifs d'accueil du jeune enfant mérite qu'on s'y attarde pour au moins trois raisons.

La première est à rattacher à l'insuffisance d'informations concernant l'accueil collectif du jeune enfant et à la nécessité d'en explorer et clarifier les contours comme cadre d'étude. Selon Sophie ODENA en effet, peu de travaux ont été réalisés dans le domaine de l'accueil collectif du jeune enfant à l'exception de ceux concernant le genre (ODENA 2009).

La question des recrutements et des carrières en établissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) en qualité d'objet d'étude nécessite donc d'être précédée d'un premier niveau d'interrogation relatif au terrain ou *cadre d'exercice des professions*. (I) La question de savoir ce qui le caractérise indépendamment du secteur (privé capitaliste, public état ou économie sociale) dans lequel il s'inscrit permet en effet de contextualiser les EAJE à partir de ses déterminants socio-historiques. On peut d'ores et déjà affirmer que ce terrain en qualité de champ d'exercice professionnel se distingue par sa jeunesse et l'hétérogénéité de ses métiers et professions qui s'y expriment quasi exclusivement au féminin.

Le deuxième niveau d'interrogation est donc naturellement à relier aux questions portant sur *le genre* qui, bien que fréquemment mobilisées dans le cadre de l'enfance, méritent selon les termes de Nicolas MURCIER d'être approfondies *dans le strict cadre de l'accueil du jeune enfant* dans la mesure où celui-ci *constitue un enjeu de société (II) concernant tant l'égalité entre les femmes et les hommes que la possibilité de modifier les rôles assignés socialement à chaque sexe* (MURCIER 2009). Cette approche peut en effet constituer un préalable nécessaire avant d'envisager plus directement toute question portant sur le recrutement et les carrières de femmes dans les établissements associatifs d'accueil du jeune enfant. Les liens entre les difficultés de reconnaissance professionnelle rencontrées par les salarié-e-s et ce qu'il est convenu d'appeler la division sexuelle du travail, semblent par exemple pouvoir grandement expliquer la

prépondérance de cette approche analytique. Selon N. COULON et G. CRESSON, les professionnelles de la petite enfance ont en effet du mal à s'éloigner de la figure de la mère de famille qu'elles sont censées remplacer. Ces métiers, dits typiquement féminins, comme l'ensemble des métiers de service à la personne poursuivent les auteurs, sont dévalorisés de fait, en termes de prestige et de revenus, alors qu'ils remplissent des fonctions capitales pour la reproduction de la société. (N. COULON, G. CRESSON 2007).

Les spécificités portant sur les recrutements et carrières au sein des EAJE associatifs (III) sont enfin appréhendées sur la base des enseignements portant sur un cadre d'exercice des professions conjugué au féminin. La comparaison avec les deux autres formes d'organisations que sont la gestion en régie et celle dans un cadre privé lucratif offre un certain nombre d'informations portant sur une conception différenciée de l'accueil, de la hiérarchie des priorités et de la gouvernance. La comparaison entre établissements associatifs à gestion parentale et d'autres, généralement plus important du point de vue du budget et du nombre de salariés, au sein desquels la représentation électorale n'est pas réservée aux seuls parents, offre un certain nombre de perspectives de recherches sur la taille critique et la démocratie interne qui pourraient intéresser le champ plus large de l'entreprise et celui encore plus étendu d'une certaine définition du "Vivre ensemble".

Cadre théorique et méthodologique

La définition du cadre d'exercice d'accueil collectif du jeune enfant, la mise en évidence de spécificités parmi lesquelles sa conjugaison au féminin, ainsi que la caractérisation d'un mode de recrutement et d'exercice professionnel au sein des EAJE associatifs dont plus particulièrement les établissements parentaux, s'appuient sur le croisement d'informations dont l'essentiel repose sur une revue de la littérature. Les quelques résultats obtenus dans le cadre d'une étude documentaire exploratoire sont susceptibles de venir étayer compléter, et interroger les renseignements extraits de la littérature.

Revue de littérature

Les informations sur ont été recueillies et analysées sur la base d'une revue de littérature rapprochée et croisée portant sur l'accueil du jeune enfant dont plus particulièrement les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE), les fondamentaux et l'expression de l'économie sociale et solidaire sur le terrain associatif. L'interrogation de la gestion et de ses finalités, constitue un troisième champ d'investigation. L'ensemble du corpus littéraire en cours de constitution dans le cadre d'une recherche plus vaste sur le thème de la "performance des organisations de l'économie sociale" et plus particulièrement les EAJE, est traversé et interrogé par un certain nombre d'apports théoriques extraits des travaux portant sur la sociologie du genre, du travail et des professions ainsi que celle des organisations.

Etude documentaire exploratoire

Une étude documentaire empirique qualitative réalisée à partir de fiches de postes recueillies auprès de 14 EAJE du département du Finistère sur un total de 113 établissements sollicités par voie de courriel.

La répartition sectorielle est la suivante :

- 7 associations (dont 5 parentales) sur un total de 57 EAJE,
- 5 en régie municipale sur un total de 52,
- 1 privée lucrative sur 2.

L'intérêt de l'étude était de vérifier sur le terrain à partir des outils formels de cadrage des activités professionnelles, la traduction de spécificités associatives et de genre, l'objectif étant de mettre cette singularité en évidence. Les résultats ne permettent cependant que de dessiner l'ébauche d'une mesure de l'écart entre l'enseignement apporté par le corpus théorique et le terrain. Le niveau d'investigation relève plus d'une démarche exploratoire marginale puisque seulement moins de 10% des établissements ont répondu, ce qui permet pas d'extrapoler les résultats.

I. Cadre d'exercice des professions.

Le décryptage de l'organisation et du fonctionnement des EAJE, compris comme lieu d'exercice professionnel ne peut s'exonérer d'une lecture *socio-historique de l'accueil du jeune enfant* (I.1.) au sens large, traversé par la question des rapports entre hommes et femmes, et de *l'émergence du sentiment de l'enfance* selon les mots de Philippe ARIES (ARIES, 1974). Cette mise en perspective permet une meilleure représentation du *contexte contemporain* de l'accueil collectif du jeune enfant (I.2.) lui-même traversé par des questions portant sur la pérennité des organisations et les tensions entre contraintes gestionnaires récentes et qualité de l'accueil. La qualité est ici comprise comme capacité à prendre en compte des spécificités et rythmes propres de chacun des enfants et chacune des familles.

I.1 Approche socio historique de l'accueil du jeune enfant

Parmi les nombreuses lectures qui peuvent être faites de l'accueil du jeune enfant, il en est au moins trois dont les renseignements méritent qu'on s'y attarde par l'évidence de leurs influences sur l'organisation actuelle des EAJE. Il s'agit tout d'abord de la *construction de la notion d'enfance* (I.1.1), de la *pratique de la garde de l'enfant vers l'accueil du jeune enfant* (I.1.2) avant d'aborder plus spécifiquement la *naissance et l'évolution des établissements d'accueil du jeune enfant* (I.1.3.).

I.1.1. Construction de la notion d'enfance

Le sentiment de l'enfance tel que décrit par Philippe ARIES est un phénomène récent dont l'expression dans les foyers français ne dépasse guère trois générations. L'insuffisance de vocabulaire pour désigner l'enfant durant ses premiers mois ne sera comblée que dans le courant du XIX^{ème} siècle où on empruntera le mot «Bébé» au vocable anglais «Baby» (ARIES 1974). Dans "La soupe aux pistou", une chronique des années 1940, l'auteur Claude Tatillon, décrit la scène d'un paysan de haute-Provence, éploré sur le bord de la route par ce qu'il venait de perdre sa meilleure vache. Le témoin de la situation pensait qu'il s'agissait de son enfant mort à la suite d'un accouchement dans les jours précédents. Autres temps, autres lieux, autres réalités, autres priorités.

I.1.2. De la garde de l'enfant vers l'accueil du jeune enfant

Contrairement à la nouveauté du "sentiment de l'enfance", la garde de l'enfant par un tiers distinct de la mère a toujours existé et dans toutes les sociétés, au contraire de celle exclusivement maternelle qui n'est apparue que brièvement dans l'histoire humaine. C'est la trop grande importance accordée aux événements historiques récents, et la méconnaissance des conditions de vie de l'homme à travers son histoire, qui nous ont amené à qualifier la garde exclusivement maternelle de "naturelle" ou de "traditionnelle" (LAMB E, STERNBERG K 1992). Cette "garde" très nouvellement appréhendée sous l'angle de l'accueil à la suite de la prise en compte des travaux de Bowlby sur l'attachement, de ceux de Winnicott sur le jeu et l'espace de transition ou bien encore ceux de Spitz sur l'hospitalisme et de Freud sur l'inconscient, s'est progressivement professionnalisée sous une double influence institutionnelle et socio-économique (augmentation du travail des femmes et prise en compte par l'institution d'un certain nombre de critiques à son endroit, influençant largement la naissance des crèches parentales). La demande sociale a progressivement été traduite en services (augmentation du nombre d'EAJE, participation des services publics tels que la Protection Maternelle et Infantile à l'accompagnement des établissements...) et prestations (telles que la Prestation d'Accueil du Jeune Enfant pour l'embauche d'un-e assistant-e maternel-le ou d'un-e garde d'enfant à domicile). L'engagement institutionnel sur les questions portant sur l'accueil du jeune enfant prend sa source à la fin du XIX^{ème} siècle à l'ère industrielle au moment de l'émergence d'une distinction entre population active et inactive (BATTAGLIOLA, 2008, pp. 19-20)¹. Celle-ci s'apparente plus à la traduction d'une politique d'accompagnement de l'évolution socio-économique qu'à un positionnement

¹ Cette distinction s'appuie sur la définition du travail comme travail marchand, procurant une rémunération directe soit par la vente de biens et de services, soit par la perception d'un salaire. Pp. 19-20

tranché en faveur de l'égalité professionnelle entre hommes et femmes. La France se distingue à ce titre de pays comme la Suède qui se positionne en faveur de l'accueil non parental ou de l'Angleterre et des Etats-Unis pour qui cette question relève de la sphère privée (FLORIN, 2007). D'autres pays comme l'Allemagne dont la ligne de partage entre est et ouest continue de traverser les représentations en matière de répartition des rôles entre pères et mères, semblent *a minima* opter pour le principe de réalité sur la base du lien entre l'offre de garde et le taux de natalité.

1.1.3. Naissance et évolution des établissements d'accueil du jeune enfant

S'il semble bien que la garde non maternelle se confonde avec la nuit des temps, l'accueil collectif des "tout petits" relève au contraire d'une construction récente. La première crèche française digne de ce nom est sans doute la crèche Chaillot ouverte en 1844 à Paris. Il faudra par ailleurs attendre le mouvement des "crèches parentales" pour voir le nombre de places augmenter significativement dans les villes dans un premier temps et à la campagne dans un second temps. Ce "mode d'accueil" ne fournit néanmoins actuellement que 10% des places. 18% des enfants sont accueillis chez les assistant-e-s maternel-le-s dont la professionnalisation est en cours², et 63% sont gardés à domicile (BAILLEAU, 2007).

Les deux cents ans d'histoire des EAJE peuvent être partagées en trois périodes d'inégales durées (ROBIN Y., 2010). La première est celle de l'émergence de la politique du jeune enfant jusqu'à la parution du rapport Bouyala-Roussille intitulé "L'enfant dans la vie" qui considère *la petite enfance comme un enjeu majeur de la politique de la gauche arrivée au pouvoir...* (CADART, 2008). La seconde peut être baptisée de "Vingt glorieuses" de 1980 à 2000. Ces années sont marquées par un développement important du nombre de structures et se caractérisent par ailleurs par un mouvement de structuration ou d'institutionnalisation et de la professionnalisation des EAJE. Les accueillants, parents pour un certain nombre, sont progressivement remplacés par des professionnel-le-s pour lesquels le cadre d'accueil doit pouvoir offrir un certain nombre de garanties parmi lesquelles une certaine forme de sécurisation budgétaire. L'année 2000 avec la parution du nouveau décret réglementant les EAJE est ressenti par bon nombre de professionnel-le-s comme le dernier progrès avant l'émergence d'une dernière période où la comptabilité vient contester la suprématie des orientations en faveur d'une qualité de l'accueil. La Prestation de Service Unique attendue et perçue comme une plus-value permettant de faciliter l'accueil de tous par la pratique de tarifs proportionnels aux quotients familiaux est aussi associée d'une demande de rationalisation et de maîtrise budgétaire. Les contraintes de taux d'occupation minimum, associés aux pratiques de contrôle de gestion, de certification obligatoire des comptes dans un contexte de croissance budgétaire par la pérennisation d'emplois aidés et l'application d'une convention collective, impactent les organisations associatives à qui on reconnaît difficilement ces compétences empruntées au secteur de l'entreprise lucrative.

La socio-histoire de l'accueil collectif du jeune enfant nous délivre donc au moins trois premiers enseignements. Ceux de la naissance relativement récente du sentiment de l'enfance, de l'ancienneté des pratiques de gardes non maternelles, et de l'influence que celles-ci ont pu avoir sur la réalisation d'EAJE, dont le premier date de cent soixante ans et qui n'accueillent aujourd'hui que dix pour cent de la population des enfants de moins de trois ans.

I.2. Contexte contemporain

Il est à la fois l'expression de l'évolution des deux cents ans d'histoire décrits précédemment et de *l'importance croissante donnée aux chiffres* depuis les années 2000 (I.2.1) dans un cadre d'accueil assuré quasi exclusivement par des *employé-e-s aux parcours hétérogènes* et pour lequel-le-s la question de la professionnalisation reste entière (I.2.2)

1.2.1 Importance croissante donnée aux chiffres

Le fonctionnement des EAJE actuels est donc à relier au changement d'orientation opéré à partir des années 2000. La gestion et ses outils se sont naturellement imposés aux structures nouvellement confrontées aux

² Le premier agrément est délivré en 1977, la formation est rendue obligatoire en 1992, une convention collective est appliquée depuis 2004, le nombre d'heures de formation est multiplié par deux en 2007 avec l'obligation de se présenter à l'Épreuve Professionnelle 1 (EP1 : prise en charge de l'enfant à domicile) du CAP Petite Enfance.

problématiques financières. Ceux ci ont été convoqués par la double impulsion des dirigeants des structures en quête de sérénité afin de rassurer les principaux contributeurs financiers parmi lesquelles les communes dont la participation variable et non obligatoire conditionne largement l'équilibre des budgets associatifs. Les élus municipaux et leurs représentants modifient progressivement leur mode de contractualisation avec les associations afin de "sécuriser" la participation communale. De ce fait et de du fait de l'application progressive des obligations liées à la LOLF³ qui transpose la culture du résultat à celle des moyens et confirme l'émergence de la comptabilité analytique, les conventions d'objectifs et de moyens s'imposent au fur et à mesure des dernières années. La CAF dont l'autonomie financière se restreint, pour ne plus sembler de ce point de vue qu'une organisation déconcentrée de la CNAF conditionne progressivement sa contribution à la formulation d'objectifs quantitatifs et l'atteinte de résultats⁴. Cette situation doit par ailleurs être envisagée de manière globale à la fois d'un point de vue longitudinal et transversal. Longitudinal parce qu'elle s'inscrit dans un long mouvement qui voit naître progressivement la prise en compte du sujet (En témoigne le succès du film de Bernard Martino "Le Bébé est une personne" paru en 1985) dans un monde où la mortalité infantile diminue fortement, l'espérance de vie augmente et le taux de natalité diminue. Transversal parce que ce qui vaut pour le jeune enfant, concerne désormais tout les pans de la vie. Chacun doit désormais *dans son travail, ses loisirs ou sa vie affective, conduire sa vie comme un vrai professionnel de sa propre performance* (ERHENBERG 1991). Les parents eux mêmes, investissent leurs enfants comme un capital qu'il convient de valoriser, appliquant la logique d'une gestion des ressources humaines à leur éducation (DE GAULEJAC, 2008, p.191). Bien que ne résumant pas à elles seules le contexte actuel de l'exercice de l'accueil dans les EAJE, les contraintes gestionnaires et financières, et la tentation de l'isomorphisme⁵ telles que décrites par Paul Dimaggio (DIMAGGIO P. J., POWELL W., 1983) n'en impactent pas moins la formulation et l'expression des projets d'accueil au quotidien. Ici et là se pose la question de la compatibilité entre ces exigences et celles de qualité d'accueil telles que pensées par les professionnels-le-s et pour lesquelles ceux et/ou celles ci ont été formé-e-s. Ces questions sont aussi à relier à la satisfaction des besoins d'enfants et de parents aspirant à une certaine forme d'accueil individualisé, respectueux du rythme et de chacun et s'accordant parfois difficilement avec la logique comptable. La question de la formation et de la qualification des "prestataires de soins" tels que nommé-e-s par André GORZ et de leur adaptation au contexte tel que précédemment décrit, nécessite à ce niveau d'être exploré.

1. 2.2. " Prestataires de soins" aux parcours hétérogènes dans un cadre réglementaire évolutif

Les professionnels accueillants se distinguent par des formations et qualifications hétérogènes dans un cadre réglementaire d'accueil du jeune enfant récent et mouvant. Les premiers contours n'ont en effet été précisés qu'à partir des années 1980⁶ et la réglementation sur laquelle repose l'organisation actuelle des EAJE s'appuie sur le décret du 7 juin 2010 modifiant celui du 20 février 2007. Le décret du 1er août 2000 précise pour la première fois les diplômes et qualifications requises pour exercer au sein des EAJE. Il y est signifié que le conseil général doit s'y conformer pour refuser ou délivrer l'autorisation d'ouverture aux textes en vigueur et qu'il ne peut se baser sur des critères d'exigence supérieurs.⁷ La liste des diplômes autorisés⁸, parmi lesquels les deux diplômes de référence que sont celui de puéricultrice créé en 1947 avec la naissance de la PMI et celui d'Educateur de Jeunes Enfants (EJE) en 1973, est révélatrice d'une recherche d'équilibre

³ Loi Organique relative aux Lois de Finances. La LOLF entend remédier aux déficiences de l'ordonnance de 1959 en faisant graviter la procédure budgétaire autour de deux principes : logique de performance de la gestion publique d'une part, et transparence de l'information budgétaire d'autre part.

⁴ Depuis 2007 et la transformation du "Contrat enfance" en un unique "Contrat enfance-jeunesse", la CNAF conditionne le soutien à l'effort de la collectivité signataire (55% des frais engagés pour 70% précédemment) à l'optimisation du taux d'occupation à la hauteur minimum de 70%. Les dépenses valorisables dans le contrat ne relèvent par ailleurs que d'engagements quantitatifs tels que les dépenses pour la création de nouvelles places d'accueil.

⁵ Les auteurs décrivent trois processus isomorphiques : Normatif relié au processus de professionnalisation, mimétique relié au contexte d'incertitude et coercitif imposé par l'institution.

⁶ Circulaire n° 83-22 du 30 juin 1983 relative à la participation des parents à la vie quotidienne des crèches.

⁷ Décret n°2000-762 du 1er août 2000.

⁸ Décret n°2007-230 du 20 février 2007. Art R 2324-42 : Puéricultrices, Educateurs de Jeunes Enfants, Infirmiers, Auxiliaires de Puériculture, Psychomotriciens.

entre l'approche sanitaire produit de l'histoire des modes d'accueil et dont la mission est limitée du fait de la bonne santé des enfants, et l'approche éducative incarnée par l'éducatrice de jeunes enfants qui *occupe un entre-deux professionnel relativement inconfortable* dans la mesure où la fonction éducative reste modeste dans les crèches. Les auxiliaires de puériculture et les titulaires du CAP petite enfance constituent du point de leur représentation numérique, le cœur de l'accueil collectif du jeune enfant (MICHEAU, MOLIERE, OHNHEISER, 2010).

La délimitation du champ de l'accueil du jeune enfant et son contenu sont donc traversés par deux logiques principales : celle de la rationalisation comptable et celle de la professionnalisation dont l'équilibre continue d'être discuté. Le territoire professionnel (CHAMPY, 2009) et la définition même du caractère professionnel des métiers qui s'y expriment sont sujet à caution pour la collectivité qui peine à reconnaître et valoriser des compétences fortement assimilées aux fonctions maternelles⁹. L'ensemble de ces emplois, dont l'assise institutionnelle reste fragile, peut cependant être qualifié de "communauté de métiers" au sens de Denis Segrestin si l'on s'en tient aux revendications récentes des professionnels des EAJE dans le cadre du collectif "Pas de bébés à la consigne". Pour D. Segrestin, ces mobilisations pour la défense des métiers tiennent *moins au maintien des avantages matériels liés au statut qu'à leur association aux réformes les concernant et la reconnaissance de leur dignité, souvent mises à mal dans une période de forte valorisation idéologique de la concurrence et de la fluidité des marchés.* (Dans CHAMPY 2009, p. 101). Ces professions en cours d'élaboration collective dans le cadre des projets d'établissements, et dont les contours au sein des EAJE ne disposent que de peu de protections, présentent cependant un certain nombre de similitudes avec certaines approches appréhendées dans le cadre de la sociologie des professions. Elles peuvent premièrement être reliées à la définition des activités à logique prudentielle¹⁰ et réflexive (trait distinctif du savant selon Weber) par la nécessité de singulariser chacun des accueils. Elles peuvent aussi être rattachées aux professions à vocation politique telles que théorisées par Julia Evetts pour qui, *le fait que leurs membres s'occupent "du travail associé aux incertitudes de la vie moderne dans les sociétés du risque. [...] Par l'usage de savoirs experts, ils permettent à leurs clients de faire face à l'incertitude : [...] naissance, survie, santé physique, confort émotionnel, résolution de conflits et ordre social fondé sur [...] l'éducation et la socialisation.... Ainsi ces professionnels s'occupent tout particulièrement de ce qui, pour leurs clients, est susceptible de constituer des "épreuves". C'est pourquoi leur travail, considéré non plus individuellement mais collectivement renvoie à des "enjeux" sociaux qui le rendent particulièrement susceptible de politisation...* (Evetts et Lagroye dans CHAMPY 2009). La coopération nécessaire peut par ailleurs être associée à la *délibération* décrite par Aristote comprise comme forme d'intellectualisme pratique adaptée à une réalité qui comporte une part de contingence *et résiste, pour cette raison, à la connaissance scientifique et à l'action purement rationnelle* (dans CHAMPY, 2009, p. 87). Ces pratiques sont comme le précise Carlo Ginzburg, *d'autant plus menacées par l'usage du chiffre*, et par l'intensification des rythmes de travail liée aux nécessités d'optimiser les taux d'occupation *que la pertinence de la forme originale de connaissance sur laquelle elles reposent a été méconnue pendant des siècles, occultée par l'idéal platonicien de la connaissance scientifique* (Ginzburg, 1980 dans CHAMPY, 2009).

Le processus d'homogénéisation collective ou "communauté de métiers", tel que rendu possible par le rattachement aux logiques d'activité prudentielle et politique, au sein desquels on pourrait reconnaître une place privilégiée à la valorisation des pratiques délibératives et coopératives, souffre encore d'un manque d'unité en matière de fondements théoriques. Cette carence est à relier à la diversité des formations (sanitaires et éducatives) pour lesquels peu de travaux se sont intéressés au sens que cette diversité pouvait produire sur les professionnel-le-s (DAUNE-RICHARD, ODENA, PETRELLA, 2007, p.31), et à la multiplicité des parcours. Sans rejeter l'importance de la formation et la qualification dont on connaît l'existence des corrélations positives avec le recrutement, la stabilité du personnel et le développement cognitif et social des enfants (FLORIN, 2007), il reste à approfondir les conditions d'émergence et/ou de valorisation d'une expertise collective. La présence de soixante pour cent de "professionnels qualifiés" ou

⁹ Référence aux propos du Ministre Xavier DARCOS en 2008 qui considérait qu'il n'y avait *pas besoin d'avoir un bac plus cinq pour changer les couches et faire faire la sieste aux enfants.*

¹⁰ Le [...] *travail de certains professionnels repose sur une forme originale de connaissance que l'on peut qualifier de conjecturale, en insistant sur la façon dont le professionnel appréhende les cas auxquels il a affaire, ou de prudentielle, si l'on considère plutôt la logique des choix auxquels il est contraint par l'impossibilité de valider scientifiquement ses réponses aux problèmes qu'il traite.* (CHAMPY, 2009, p.191)

disposant d'une expérience dans le champ de l'accueil du jeune enfant telle qu'autorisée par le décret de 2010 rend encore plus évidente la nécessité d'approfondir l'intelligence collective et de définir des références théoriques communes dans le cadre d'un projet (DAUNE-RICHARD, ODENA, PETRELLA, 2007.). Ces options par ailleurs comprises comme sources d'épanouissement professionnel, sont de celles qui influencent fortement l'engagement dans la durée et la diminution de la pénibilité (COUTROT, 2008). Il reste enfin à faire comprendre à l'extérieur en quoi ces activités consistent et quels objectifs elles poursuivent, puis de veiller scrupuleusement à ce que ce qu'elles soient justifiables dans des termes autres que la gestion (CHAMPY, 2009, p.209). L'appropriation des résultats des recherches internationales (en attendant de disposer d'informations susceptibles d'être délivrées par des études longitudinales¹¹) en tenant compte des variables territoriales et complexités inter-personnelles et familiales offrirait de réelles opportunités de progression en la matière selon Agnès FLORIN . Le décloisonnement des lieux d'accueil et la rédaction d'une charte de qualité permettraient encore de progresser.

On ne peut enfin espérer objectivement rendre compte de l'activité au sein des EAJE sans prendre en considération la question du genre. Rares sont les hommes qui exercent dans ces lieux et la question de la conjugaison au féminin des recrutements et des carrières interroge sur l'influence de la féminité en matière de projet d'accueil, mais aussi sur le plan de l'organisation et du fonctionnement des établissements.

II. Le genre dans le cadre de l'accueil du jeune enfant : un enjeu de société.

Selon F Battagliola dans son *Histoire du travail des femmes, la professionnalisation des fonctions construites et perçues comme féminines* comme celles exercées au sein des EAJE reste encore largement à explorer... (BATTAGLIOLA, 2008, p.107). Elle se caractérise par un débat cyclique d'au moins deux siècles entre la conciliation de la *maternité* et des *obligations domestiques* avec celle de la réalisation personnelle et collective dans le cadre de *l'exercice d'une profession*.

Les EAJE de par leur objectif de conciliation de la vie professionnelle et la vie familiale, offrent un champ d'observation particulièrement révélateur du débat permanent sur le statut de la femme et sur l'incomplétude du respect de la déclaration du droit de l'homme (et de la femme) et du (de la) citoyen-ne dans toutes les sociétés. En l'absence d'une réalisation "gorzienne" de l'activité humaine unifiée entre vie quotidienne et travail¹² l'histoire du travail féminin nous montre à quel point toutes les évolutions des politiques de l'emploi impactent différemment l'emploi des hommes et les femmes. Une période de croissance économique entraîne la création d'emplois de services (dont ceux concernant la garde des jeunes enfants) très largement investis par les femmes alors qu'une situation de récession conduit systématiquement une grande partie des femmes à réinvestir la sphère familiale. L'évolution législative si elle peut parfois s'avérer être un levier efficace¹³, ne semble pas pour autant pouvoir transformer la société à elle seule. Ce serait faire abstraction d'un imaginaire professionnel encore largement influencé par des représentations dont certaines remontent à la plus tendre enfance, durant laquelle la présence de la mère ou de son substitut féminin dans les lieux d'accueil est largement dominante. La question de *l'influence des représentations des professions de la petite enfance (II.1)* est donc posée de ce point de vue . Et ce, même si le meilleur niveau de réussite scolaire des femmes comparativement aux hommes¹⁴ pourrait risquer de modifier progressivement la répartition des rôles. Enfin, la *formation de femmes au service des femmes*¹⁵ en qualité de support sur lequel doivent pouvoir se construire les projets et pratiques d'accueil en EAJE (II.2) mérite qu'on s'y attarde.

¹¹ Telles que l'enquête ELFE (Etude Longitudinale Française depuis l'Enfance) diligentée par l'INED et débutée en 2011.

¹² La question posée par André GORZ est la suivante : *A la fin de ma journée, je suis devenu humainement plus riche ou plus pauvre ? (134)*

¹³ Comme par exemple celles portant sur l'application de la parité sur les listes électorales aux élections municipales

¹⁴ bien qu'il n'offre pas encore de changements significatifs en matière d'insertion professionnelle, (les filles s'engagent dans des filières moins rentables professionnellement et perdent ainsi une partie du bénéfice de cette meilleure réussite scolaire (BOSSE N., GUEGNARD C., 2007, p.28).

¹⁵ Si on s'en tient aux résultats des enquêtes successives concernant le temps consacré par l'homme et la femme au service des enfants.

II.1. Influence des représentations des professions de la petite enfance

La représentation collective de la répartition des rôles entre les hommes et les femmes impacte doublement les professions de la petite enfance. Elle conditionne le niveau de mixité professionnelle et est susceptible de favoriser la confirmation des représentations dans le cadre des projets d'accueil par la reproduction d'un discours et de pratiques qui, si elles ne sont pas ré-interrogées, confinent les filles et les garçons dans une délimitation conventionnelle des rôles imparties à chacun des sexes (Blöss T., Odena S. dans EPIPHANE 2007, p. 228). Les discours et les interactions précoces semblent en effet pouvoir conditionner la représentation identitaire sexuée. *Gianini Belotti (1974), analysant les conditions répressives de l'éducation des filles, a été l'une des premières à montrer comment les parents, et plus largement l'entourage, imposaient aux enfants des normes et des modèles auxquels ils devaient se conformer* (EPIPHANE, 2007, P.65).

Ces représentations des genres, si elles ne sont pas ré-interrogées conditionnent les choix d'orientation susceptibles d'être "instrumentalisés" par les adolescents et adolescentes qui ont besoin d'affirmer (tout particulièrement à cette étape de leur vie intime) leur identité et faire preuve d'appartenance à l'une ou l'autre catégorie de sexe (*Ibid*, 2007, p. 82). *"Maternité", "douceur" et "compréhension" sont les mots associés, par les jeunes, aux métiers "féminins". Ces trois termes sont identifiés à des qualités qui, d'après eux, les rendent plus aptes à l'exercice des professions de la petite enfance...* (DAUNE-RICHARD, ODENA, PETRELLA, 2007, p.31). Ces "activités féminines" auxquelles on associe une absence de technicité sont cependant vues comme peu enviables à l'exception des fonctions liées à l'autorité et au pouvoir. Ces métiers sont considérés comme des travaux d'appoints permettant de concilier la vie active et la vie familiale (*Ibid*, 2007)..

Un travail qui consisterait à faire prendre conscience aux jeunes de leurs propres représentations sur le genre , *leur donner des informations mixtes et sans a priori sexués, sur les formations et les métiers , leur raconter l'histoire des professions, organiser des rencontres avec des modèles sont quelques-unes des pistes qui peuvent perturber les modèles dominants. Tant que le choix d'une profession traditionnellement exercée par l'autre sexe reposera sur une image de transgression, il ne concernera qu'une minorité, parce que c'est la "honte" ou "c'est un intrus".* L'essentiel de ce travail est à réaliser auprès des garçons qui beaucoup plus que les filles rejettent "les métiers genrés" *Le déshonneur est évoqué pour un garçon qui choisit une profession "de femmes"* (BOSSE N., GUEGNARD C, 2007, p. 40). Ces évolutions seraient sans doute susceptibles de modifier les méfaits d'un machisme dont les premiers symptômes tangibles durant les années de collège pourraient être relié au traitement différencié des fautes commises par les filles et les garçons (AYRAL, 2011)

La conjugaison des métiers de femmes au masculin pourrait constituer une autre perspective de progrès si l'on s'en tient aux préconisations délivrées par Dominique Epiphane à la suite d'une étude des représentations de genre véhiculées par la littérature enfantine. *On peut voir, à travers Le livre des métiers datant de 1271, que les femmes pouvaient être "écrivaines", "miresses", "botanistes", "prudesfemmes" mais aussi "bouchères", "maréchaux-ferrants", "chaudronnières", "meunières", "laitières", "métayères" ou "barbières". De même, au début du XX^e siècle alors que la pénurie de main-d'oeuvre, pour cause de Première Guerre mondiale, était criante, le gouvernement français avait compris qu'il avait avantage à mettre les métiers au féminin dans la perspective d'y attirer les femmes. Selon l'auteure les auteur-e-s d'albums pour enfants ont une lourde responsabilité dans la vision du monde qu'ils mettent en mots et transmettent aux enfants* (EPIPHANE, 2007, pp. 70-71). Ces représentations à l'oeuvre dès la plus tendre enfance devraient pouvoir faire l'objet d'une véritable mise en question et les questions de genre devraient pouvoir imprégner significativement le corpus théorique et pratique à l'oeuvre dans le cadre des formations de la petite enfance. Cette évolution pourrait présenter le double avantage de masculiniser les formations et transformer les discours et pratiques susceptibles de confirmer la division traditionnelle des rôles entre les hommes et les femmes. *Voir et lire le monde du travail comme un monde mixte pourrait contribuer à élargir, pour les filles comme pour les garçons, le champ des possibles. Une expérience sur l'impact de la féminisation lexicale des professions a montré que le simple fait de nommer les métiers au féminin est susceptible d'augmenter de façon significatifs la confiance des élèves pour accéder à ces professions* (Chatard, Guimond et Martinot 2005 dans EPIPHANE, 2007, p. 82). *A force de croiser des "Suzie électricienne", des "Perrine pompière et des "Robert maître d'école"... avant de se'endormir, les jeunes enfants feraient peut-être plus souvent de doux rêves de mixité* (*Ibid*, p.82).

II.2 Formation de femmes au service des femmes ?

Si l'on en croit Nicolas MURCIER, les hommes ne seraient pas les seuls responsables de la trop lente évolution de la répartition des tâches familiales. Son étude sur l'admission et la formation des étudiant-e-s éducateur-trice-s de jeunes enfants semble accréditer l'idée que les hommes sont recrutés sur la base de représentation conventionnelle de la répartition des rôles. *La socialisation différenciée des filles et des garçons tant au sein de la cellule familiale que dans le système éducatif français n'apparaît pas prise en compte. [...] la référence des métiers de la petite enfance [...] à la réitération de l'expérience maternelle (et ce malgré la professionnalisation)n'apparaît pas non plus être prise en compte* (MURCIER, 2008, p. 219).

Les centre de formation, instance de socialisation des futur(e)s professionnel(le)s de la petite enfance, contribuent : "A véhiculer une idéologie "traditionnelle" des rôles parentaux en utilisant des arguments que leur sont propres" (Blöss et Odena, 2005 dans *Ibid*, p. 228.). Par ailleurs, l'absence de contextualisation et de décryptage socio-historique du corpus théorique fondé sur la toute première importance de la mère durant les premières années de l'enfant et sur lequel s'appuie la formation (*Ibid*, 2008, p. 228), renforce la difficulté pour un homme, d'exercer dans le cadre de l'accueil du jeune enfant. Le cadre de référence des stages n'offre pas aux étudiant-e-s la latitude d'interroger les représentations et les enjeux de pouvoir dans la mesure où ceux-ci n'apparaissent pas au programme de la formation (*Ibid*, p. 220).

Le modèle de type "endogame" de la formation et ce qu'il peut induire de reproduction des représentations par l'enfantement des professionnels par leurs pairs relève aussi des interrogations de Nicolas MURCIER. L'intervention d'enseignant-e-s "hors champ" pourrait vraisemblablement faciliter la contextualisation et la déconstruction des "évidences théoriques" comme par exemple, celle de la primauté de la mère. *Les chercheur(e)s travaillant sur les interactions parents/bébés et sur les transformations de la famille contemporaine ainsi que sur les rapports sociaux de sexe [...] sont soit absent(e)s, soit très peu abordé(e)s dans la formation des éducateurs/trices de jeunes enfants -comme d'ailleurs de la formation des autres professionnel(le)s de la petite enfance* (*Ibid*, p.223).

Il existe donc un décalage manifeste entre l'idéalisation (dans le discours) de la place des hommes dans le champ de l'accueil du jeune enfant et les revendications d'accroissement de leur nombre et la réalité de l'arrivée des hommes dans les métiers de la petite enfance.

Les éléments de diagnostic révélés par Nicolas MURCIER offrent en eux mêmes les clés du traitement. Au delà d'une nécessaire ré-interrogation et réactualisation des fondements théoriques à l'oeuvre, la réflexivité enseignée aux futurs professionnels au travers de techniques telles que celle de l'observation nécessiterait vraisemblablement d'être mieux partagée et discutée avec des acteurs dont l'analyse repose sur d'autres approches disciplinaires¹⁶ et serait susceptible d'aider à re-questionner les évidences.

III. Spécificités des recrutements et carrières au sein des EAJE associatifs.

L'économie sociale et solidaire (ESS) dans laquelle s'inscrivent les associations, récemment réinvestie dans un contexte économique globalisé susceptible si l'on se réfère aux thèses altermondialistes d'affecter l'intégrité des rapports humains, peut offrir un certain nombre de réponses à l'accomplissements de carrières unifiées¹⁷ (GORZ, 1988) au service des enfants et des familles¹⁸. Cette hypothèse doit pouvoir être approfondie à deux niveaux : la constitution de l'ébauche d'un corpus théorique pourrait permettre de

¹⁶ Telles que la sociologie

¹⁷ André GORZ évoque une cission du système social et un divorce entre rationalités qui engendrent *l'éclatement des individus eux mêmes : vie professionnelle et vie privée sont dominées par des normes et des valeurs radicalement différentes voire contradictoires* (GORZ, 2004, p.66).

¹⁸ Afin de contrarier une préférence donnée aux logiques industrielles d'efficacité et de rentabilité sur les logiques civique et domestique caractérisées par la poursuite d'une finalité sociale ou collective et par l'importance des relations de confiance dans la production de services. (DAUNE A-M, ODENA S., F. PETRELLA F, 2007, p.47)

rapprocher les trois champs théoriques de la gestion, de l'ESS et celui portant sur l'accueil du jeune enfant, permettra d'ébaucher un premier niveau de réponse (III.1). Ce postulat nécessite par ailleurs d'être vérifié par les faits. L'étude documentaire exploratoire des fiches de postes réalisée en direction des EAJE du Finistère à défaut d'offrir de véritables certitudes, faute de réponses, peut néanmoins induire un certain nombre de questions relatives aux écarts entre la théorie et la pratique. Elle peut constituer l'introduction d'une étude empirique plus vaste sur la capacité de l'ESS à faciliter l'expression de projets et pratiques d'accueil à même de répondre aux besoins des enfants et attentes de parents dans un contexte gestionnaire contraint (III.2.)

III.1. ESS, gestion et EAJE au service de l'accueil du jeune enfant.

L'élaboration d'un corpus théorique commun au trois champs de l'ESS, de la gestion et de l'accueil du jeune enfant nécessite une première étape d'interrogation de chacune des trois sphères isolément (III.1.1) avant d'entreprendre une réflexion sur ce qui pourrait les réunir au service de l'enfant et des familles (III. 1.2). Les trois domaines de l'ESS de la gestion et de l'accueil du jeune enfant, compris comme objets d'étude partagent en effet une certaine incomplétude de travaux susceptibles d'en faciliter la lecture et d'en déduire des convergences et des "zones de fractures".

III.1.1 Esquisse de contours théoriques des champs de l'ESS, de la gestion et de l'accueil du jeune enfant

Le périmètre théorique de l'ESS, dont certains auteurs estiment qu'il souffre d'un cadre général d'analyse (ENJOLRAS, 2009), ou qu'il nécessite d'être appréhendé dans ses spécificités en manque de traduction dans le cadre de formation formelles (DRAPERI, 2009), est en cours de constitution. La recherche-action par ce qu'elle réinterroge des postures telles qu'envisagées dans la sociologie fonctionnaliste et la sociologie critique, illustre parfaitement la difficulté d'une reconnaissance d'un cadre qui bouscule les définitions de l'expertise et de la connaissance (*Ibid.*, 2009). Enfin, *malgré son engagement historique envers l'éducation (ouvrière, populaire, coopérative), l'économie sociale et solidaire (ESS) semble aujourd'hui très éloignée de cette ambition de formation générale de la jeunesse. Elle resserre les liens avec l'université pour former ses cadres, mais l'ESS paraît davantage comme objet de « découverte » qu'un élément de « programme » dans l'enseignement secondaire* (DEMOUSTIER, WILSON-COURVOISIER, 2009)

La gestion souffre elle aussi d'un certain nombre de carences parmi lesquelles l'insuffisance du profit qu'il y aurait à tirer des approches épistémologiques de la discipline. Les gestionnaires se sont trop souvent accommodés de dogmes et le manque de recherche sur les activités de gestion dénoncé par Salvatore Maugeri commence tout juste à être comblé (BOUSSARD, 2008 ; DE GAULEJAC 2009 ; MAUGERI, 2001).

Enfin, les fondements du cadre d'accueil théorique et pratique du jeune enfant sont encore selon Sophie Odena *insuffisamment explorés* (ODENA, 2009). Les études sociologiques à l'exception de celles portant sur le genre y sont peu nombreuses et le travail de déconstruction et re-contextualisation de références théoriques largement imprégnées par l'approche psychologique et psychanalytique quasiment insignifiant (MURCIER, 2008). L'anthropologie et la comparaison des représentations et pratiques planétaires permettraient par ailleurs de mettre en évidence l'influence de l'histoire et de la culture dans la fabrication du concept d'accueil collectif du jeune enfant.

III.1.2 Vers l'expression d'un corpus théorique et pratique unifié au service de l'enfant.

Les simples fondements de l'Economie Sociale et Solidaire que sont le projet, les valeurs et les principes d'application tels que formulés dans la charte¹⁹ de l'économie sociale (DRAPERI, 2009), peuvent être opportunément rapprochés d'un certain nombre de paramètres apparentés aux conditions d'émergence d'un accueil de qualité (THOLLON-BEHAR, 2010), comme par exemple une rédéfinition du rapport au temps

¹⁹ tels que : la démocratie au sein de l'organisation (un homme égal une voix), le libre engagement, la formation et l'information dans la confiance réciproque et la considération, l'égalité des chances et le développement autonome du projet, la participation au développement harmonieux de la société dans une perspective de promotion individuelle et collective, une finalité au service de l'homme (Charte de l'Economie Sociale, 1981)

(AUBERT, 2003). La question de l'ajustement du temps de l'expression des potentialités du "petit d'homme" à la temporalité gestionnaire reste entière. La finalité même de l'économie sociale qui, selon Jean François Draperi réside dans le fait de *réaliser un projet en commun*, offre encore une autre perspective de rapprochement avec le premier objectif affiché par les EAJE, qui est celui de satisfaire les besoins des enfants appréhendés dans le cadre d'une dyade enfant/parent. Les parents y sont théoriquement considérés comme co-acteurs du projets et doivent pouvoir être étroitement associés aux réflexions relative à leur mise en oeuvre.

Dans ce même champ, la question de la solubilité des sciences et techniques de gestion dans un corpus servant ces mêmes intérêts, peut être associée aux interrogations relatives à leurs fonctions. S'agit-il d'un objectif ou d'une boîte à outils qui facilite la compréhension de l'organisation ? La rationalisation au service de préoccupations susceptibles d'améliorer les relations humaines et sociales à l'oeuvre dans le cadre des EAJE et d'en améliorer la compréhension *ne peut être considérée comme un mal en soi* (DE GAULEJAC, 2009, p. 28). Cette nouvelle approche gestionnaire qui devrait selon Vincent de Gaulejac ne pas être *appréhendée à partir de modèles théoriques inspirées des sciences exactes, mais plutôt des sciences sociales*. (Ibid., 2009) offrant d'autres formes de valorisation comme celle de la *performance collective du système d'organisation* (DE GAULEJAC, 2009) apparenté au bilan sociétal tel que développé par le CJDES²⁰.

Enfin, les caractéristiques de logique prudentielle et réflexive à l'oeuvre dans les EAJE, le rapprochement possible de la "communauté de métiers" de l'accueil du jeune enfant avec la catégorie des professions à vocation politique inspirent un certain nombre de convergences par mi lesquelles celle de la recherche-action et celle de la *dimension politique de l'économie sociale* (DRAPERI, 2009, p.133). Les représentations du genre peuvent aussi si l'on s'en tient à la dynamique de "projet commun" propre à l'économie sociale, trouver un cadre d'expression et de débat dans le cadre d'une expertise partagée entre parents et professionnels.

Il reste à savoir comment écrire le référentiel d'une organisation idéale au service des besoins de l'enfant et de ses parents qui devrait, si on suit le raisonnement d' Ivan Illich dans sa *société sans école*, permettre de révéler les singularités (ILLICH, 1971). Cette interrogation s'exprime sur la base des des fondements de l'économie sociale en redéfinissant les finalités des outils de gestion et en interrogeant, réajustant et partageant le cadre théorique enseigné dans les centre de formation de la petite enfance. La réponse à cette question devrait pouvoir satisfaire ce qui semble relever d'une définition consensuelle de la qualité de l'accueil, telle que circonscrite par Agnès FLORIN dans sa revue de la littérature internationale sur ce sujet. L'enjeu est donc de pouvoir répondre au besoin de stabilité et d'épanouissement de l'enfant conditionné par l'épanouissement professionnel, qui lui même est rendu possible par une certaine correspondance entre l'enseignement et la pratique, la valorisation des compétences, la formation continue... (FLORIN, 2007). Le modèle théorique de l'ESS semblerait pouvoir répondre à une grande partie de ces aspirations si l'on considère que ses principes d'applications sont traduisibles dans la pratique (Charte de l'Economie Sociale, 1981).

Outre l'élaboration de ce corpus, la question de sa traduction en plus values auprès d'autres parties prenantes telles que la collectivité locale dans un contexte de rationalisation reste entière. Selon Albert OGIEN en effet, *les discours de management nous ont faits prisonniers de la conception gestionnaire de l'efficacité et des indicateurs quantitatifs élaborés en son nom* (OGIEN, 1995). Ces paramètres pèsent tout particulièrement sur les professions à pratique réflexive et prudentielle qui peuvent mal s'accomoder de chiffres ignorant les subtilités de l'accueil de sujets singuliers. La subjectivité et le vécu étant des variables qui selon Vincent DE GAULEJAC sont toutes aussi importantes que la production et la rentabilité (DE GAULEJAC, 2009, p. 213), il reste donc à convaincre des parties prenantes en demande d'objectivité, considérant souvent le chiffre comme argument définitif. Le bilan "sociétal" susceptible de valoriser ce que l'organisation rapporte à l'humain et la vulgarisation d'outils alternatifs développés dans le cadre de l'ESS offrent à ce titre un certain nombre de perspectives de réponses acceptables par tous.

²⁰ Centre des Jeunes, des Dirigeants, des acteurs de l'Economie Sociale.

III.2. Spécificités des recrutements et carrières de la littérature au terrain et du terrain à la littérature.

L'étude documentaire exploratoire était censée contribuer à la formulation d'une réponse à la question de savoir s'il existait une spécificité associative en matière de recrutements et de carrières au sein des EAJE. Les résultats obtenus permettent tout au plus d'y associer un certain nombre de questions complémentaires (III.2.1.). Un retour dans le champ de la littérature permet de répondre en partie à ces questions (III.2.2)

III.2.1 Que révèle le terrain ?

Les quelques 9 % de structures ayant donné suite à la demande de recueil de fiches de postes (13 sur 111) et d'offres d'emplois (1 sur 111) ne peuvent pas en effet être considérées comme représentatives et ne permettent pas d'extrapoler les résultats obtenus. Quelques interrogations peuvent cependant être risquées.

D'une part le peu de réponses interroge sur l'existence de ces documents et d'autre part le nombre important de libellés²¹ (21 pour 55 fiches de postes) et de grands titres utilisés (57) laisse entrevoir une certaine absence de formalisation des documents, confirmé peut être par la quasi absence de transmission d'offres d'emplois (Un seul établissement).

Compte tenu de la minceur de l'échantillon, il apparaît encore plus aventureux d'envisager toute forme de supputation sur l'expression d'une singularité associative susceptible de transparaître dans l'intitulé des offres d'emplois. (7 EAJE associatifs ont répondu dont 5 à gestion parentale).

Indépendamment de l'opportunité d'une vérification des hypothèses formulées sur le terrain, il semblerait bien que l'isomorphisme normatif, dans le sens d'une standardisation des pratiques professionnelles susceptibles de contrarier l'autonomie du projet des EAJE en général et celui des EAJE associatifs en particulier, n'affecte pas (ou pas encore) l'ensemble des formalités internes. La question de comparaison entre les trois modes de gestion trouve cependant un début de réponse dans la littérature.

III.2.2 Que révèle la littérature, des comparaisons entre la régie publique, la organisations privées lucratives et celles de l'Economie Sociale et Solidaire ?

L'analyse comparative des EAJE selon leur mode de gestion si elle offre quelques résultats ne délivre pas pour l'heure de conclusions à la hauteur des attentes. Le caractère récent des pratiques de Délégation de Service Public (DSP)²² contractualisées à la suite d'appels d'offres dont les entreprises lucratives sont les principales bénéficiaires du fait de leur plus grande maîtrise des procédures, ne permet pas encore un recul suffisant. Plus généralement, cette insuffisance de mise en perspective des pratiques dans les lieux d'accueil privés lucratifs français, ne permet pas pour l'heure d'affirmer que la qualité de l'accueil y est objectivement inférieure comparativement aux autres formes de gestion, comme il semblerait que ce soit le cas aux Etats Unis²³. De ce point de vue, le lien avéré entre l'épanouissement professionnel conditionné entre autre par le niveau de formation, l'apprentissage en cours d'expérience et le niveau de salaire offre un champ qu'il sera utile d'explorer dans les années à venir (*Ibid*, 2007). La question de savoir si le mode de gestion impacte la qualité de l'accueil mérite cependant d'être posée avant d'envisager la question plus large du recrutement et des carrières dans le secteur des EAJE de l'ESS.

Conclusion

²¹ Nom utilisé pour désigner le poste.

²² Qui semblaient en 2007 ne pas créer de places mais mais apporter une réponse aux lacunes concernant la gestion des crèches existantes de gestion et pour lesquelles, ils s'avérait souhaitable que les collectivités de dotent d'outils efficace de régulation et d'évaluation. (DAUNE A-M, ODENA S., F. PETRELLA F, 2007).

²³ Certaines d'entre elles sont cotées en bourse. <http://www.e-marketing.fr/Marketing-Magazine/Article/La-creche-a-l-Americaine-12390-1.htm>

Plus qu'une véritable réponse à la question de la spécificité des recrutements et carrières au sein des EAJE associatifs, l'étude proposée permet de dessiner les contours d'un cadre théorique d'organisation. Celui-ci est susceptible d'inspirer la définition des conditions de recrutement et de carrières au sein des EAJE associatifs, dont plus particulièrement celles des établissements parentaux, si tant est que ces établissements présentent une singularité du point de vue des conditions d'expression professionnelle. Il reste à vérifier par les faits dans le cadre d'une étude empirique la réalité d'une singularité des recrutements et parcours et interroger les conditions d'émergence de carrières susceptibles de favoriser l'accomplissement professionnel au service d'un *projet politique de civilisation respectueux de la dignité [...] Un monde plus accueillant pour les enfants, plus juste pour les « gens de peu»...* (DE GAULEJAC, 2009, p.299). La définition de formations en ESS, dont le corpus reposerait par essence sur une base pluri-disciplinaire, pourrait venir compléter des formations petite enfance au contenu revisité et contribuer à l'émergence ou au renforcement de cette forme d'accomplissement.

Bibliographie

AIRAL S. *Fabrique des garçons. Sanctions et genre au collège*. PUF, 2011.

AUBERT Nicole, *Le culte de l'urgence, la société malade du temps*. Paris, Flammarion, 2003.

ARIES P., *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Ed. Points, 1974, 316p.

BAILLEAU G., *L'accueil collectif et en crèches familiales des enfants de moins de 6 ans en 2005, Enquête annuelle auprès des services de PMI*. N° 111, mai 2007, 67 p.

BOSSE N., GUEGNARD C., *Les représentations des métiers par les jeunes : entre résistances et avancées*. Travail genre et sociétés n°18, novembre 2007, pp. 27-48.

BOUSSARD Valérie, *Sociologie de la gestion. Les faiseurs de performance*, Belin, 2008, 263 p.

CADART M-L., (Sous la direction de), *Les crèches dans un réseau de prévention précoce. 1001 BB*, Ed Erès, 2008, 231 p.

CHAMPY F., *La sociologie des professions*. Quadrige PUF, Paris, septembre 2009, 210 p.

COULON N., CRESSON G., *La petite enfance. Entre familles et crèches, entre sexe et genre*. L'harmattan, 2007, 231p.

COUTROT Thomas, DARES, *Se sentir capable de faire le même travail jusqu'à 60 ans : le poids des facteurs psycho-sociaux*. Premières Synthèses, Informations, n° 29.2, juillet 2008, 7 p.

DAUNE A-M, ODENA S., F. PETRELLA F., *Entreprises et modes d'accueil de la petite enfance. Innovation et diversification*, LEST, Laboratoire d'Economie et de sociologie du travail. CNAF, Dossier d'Etudes n° 91, Avril 2007. 71p.

DE GAULEJAC V., *La société malade de la gestion. Idéologie gestionnaire, pouvoir managérial et harcèlement social*. Ed. Points, 2009, 353p.

DEMOUSTIER D., WILSON-COURVOISIER S. , *L'enseignement initial de l'Economie Sociale et Solidaire : un enjeu stratégique*. 2009.

DIMAGGIO P. J., POWELL W., « *The iron cage revisited* » *Institutional isomorphism and collective rationality in organizational fields*. American Sociological Review, 48, 1983, p. 147-60.

DRAPERI J-F., *Comprendre l'économie sociale. Fondements et enjeux*. Dunod, 2009, 256 p.

EHRENBERG A., *Le culte de la performance*, Pluriel, Hachette Littératures, 1991, 323 p.

ENJOLRAS Bernard, *Une approche des organisations non-lucratives en terme de structure de gouvernance*, Actes du XXIIème Colloque ADDES, 10 mars 2009.

EPIPHANE D., *My tailor is a man... La représentation des métiers dans les livres pour enfants*. Travail genre et société, n°18, novembre 2007, pp. 65-85.

FLORIN A., *Modes d'accueil de la petite enfance. Qu'en dit la recherche internationale ?* 2007, Erès, 141 p.

GORZ A., *Métamorphoses du travail. Critique de la raison économique*. Folio essais, 2004, 438 p.

ILLICH I., *Une société sans école*. Traduit du titre original *Deschooling society*, Edition du seuil, 1971, 220 p.

LAMB M., STERNBERG K., HWANG C. et BROBERG A., *Childcare in context: crosscultural perspectives*. Hillsdale, N.J. : Lawrence Earlbaum Associates.1992.

MAUGERI S., *Délit de gestion*, Paris, Ed. La dispute, 2001, 247 p.

MICHEAU j., MOLIERE E., OHNHEISER S., avec la collaboration de CHAZAL J., *Les modes d'organisation des crèches collectives et les métiers de la petite enfance*. Etudes et résultats, DREES, n°732, juillet 2010, 8 p

MURCIER N., "Petite enfance et rapports sociaux de sexe : la formation des professionnel(le)s de la petite enfance, idéologies et représentations sociales". Sous la direction de GUICHARD-CLAUDIC, KERGOAT D., VILBROD A., *L'inversion du genre. Quand les métiers masculins se conjuguent au féminin... et réciproquement*. PUR, 2008, pp. 215-230.

ODENA S., Sous la direction de DAUNE-RICHARD A-M. et PETRELLA F., *Les professions et leur coordination dans les établissements d'accueil collectifs du jeune enfant : une hétérogénéité source de tensions au sein des équipes*, Dossier d'étude N° 121, 2009, 89p.

OGIEN A., *L'esprit gestionnaire. Une analyse de l'air du temps*. Paris, Ed. EHESS, 1995, 226p.

ROBIN Y. , *Apparition et expression de la performance au sein des établissements associatifs d'accueil du jeune enfant*. Actes du « Colloque international du management. Gouvernance, Management et Performance des Entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire : quelles spécificités ? Lyon, 4 et 5 novembre 2010, 18 p.

THOLLON-BEHAR M-P. , (sous la direction de...), *La qualité de l'accueil : quel défi aujourd'hui ?* Eres, 2010, 166 p.

Filmographie

MARTINO B., *Le bébé est une personne*. 1985.